

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 10 décembre 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de conseillers en exercice : 29
Nombre de conseillers présents : 25
Nombre de conseillers absents : 2
Nombre de pouvoirs : 2
Date de la convocation : 4 décembre 2025

L'an DEUX MILLE VINGT-CINQ, le DIX DECEMBRE, en Mairie de NYONS, s'est tenu le Conseil Municipal, sous la présidence de M. Pierre COMBES, Maire de NYONS.

Etaient présent(e)s – M. Thierry DAYRE - Mme Marie-Christine LAURENT - Mme Aurore AMOURDEDIEU - M. Pascal LANTHEAUME - M. Didier ROUSSELLE - Mme Aurélie LOUPIAS - M. Jean-Jacques MONPEYSSSEN - M. Jean-Luc GREGOIRE - M. Roger VIARSAC - Mme Martine BERGER-SABATIER - Mme Colette BRUN CASTELLY - M. Daniel MOUTARD - M. Christian CARRERE - M. Christian TEULADE - Mme Martine BERTHE - M. Patrick CATHENOZ - Mme Monique BOTTINI - Mme Jocelyne AUDIBERT - Mme Nadia MACIPÉ - Mme Florence BOUNIN - M. Erwan ALLÉE - Mme Marylin FLAMAIN - Mme Isabelle TEISSEYRE - M. Virgile VAN ZELE.

Pouvoirs :

M. Thierry TATONI, pouvoir à M. Thierry DAYRE
Mme Odile PILOZ, pouvoir à Mme Monique BOTTINI

Excusé : M. Yves RINCK

Absente : Mme Anne TAILLEUX

Est désigné comme Secrétaire de séance : M. Roger VIARSAC

2025 - 12 - 125 / AFFAIRES FINANCIERES
SUBVENTIONS

Versement d'une subvention issue du produit de la récolte des oliviers communaux 2025 au profit de l'Association « Maroua Promotion Humaine »

RAPPORTEUR : M. Roger VIARSAC

Comme chaque année la cueillette des olives de la Ville de NYONS a été organisée en collaboration avec les associations partenaires : le Lions Club, le Rotary Club, le Comité des Fêtes, le Carrefour des Habitants, les Jardins Familiaux et les citoyens.

L'huile de la récolte 2025 sera vendue par la Coopérative de NYONS et le produit de la vente sera reversé à la Municipalité qui aidera une association ou une école par le biais d'une subvention.

Compte tenu de la variation des récoltes et par souci d'équité et d'équilibre budgétaire, c'est une somme identique qui est allouée chaque année.

Cette année, il est proposé de verser une subvention de 1 000 € à l'Association « Maroua Promotion Humaine ».

Il s'agit d'une association humanitaire camerounaise reconnue d'intérêt général par l'Etat Français.

Cette somme permettra de participer à l'achat d'un peigne électrique.

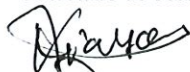
A l'occasion de la fête de l'Olive Piquée, la remise d'un chèque symbolique sera organisée, le samedi 20 décembre.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et procédé au vote,
DECIDE

POUR : 27
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

- D'APPROUVER l'encaissement du produit de la vente de la récolte d'olives 2025,
- D'APPROUVER le versement de 1 000 € de subvention exceptionnelle à l'association camerounaise « Maroua Promotion Humaine »
- D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer tous les documents s'y rapportant,

Roger VIARSAC
Secrétaire de séance



Pierre COMBES
Maire de NYONS

